

Profil du représentant

Justin ARAPARI

1947

Législatures

- **Assemblée de la Polynésie française élection du 17/03/1991**
Membre, du 17 mars 1991 au 11 mai 1996
- **Assemblée de la Polynésie française élections du 12/05/1996 et 24/05/1998**
Président, du 23 mai 1996 au 09 avril 1997
- **Assemblée de la Polynésie française élections du 12/05/1996 et 24/05/1998**
Président, du 10 avril 1997 au 08 avril 1998
- **Assemblée de la Polynésie française élections du 12/05/1996 et 24/05/1998**
Président, du 09 avril 1998 au 07 avril 1999
- **Assemblée de la Polynésie française élections du 12/05/1996 et 24/05/1998**
Président, du 08 avril 1999 au 12 avril 2000
- **Assemblée de la Polynésie française élections du 12/05/1996 et 24/05/1998**
Président, du 13 avril 2000 au 16 mai 2001

Fonctions occupées dans les organes

Parcours et informations

Né le 26/09/1947 à Mahaena

Fils de Mahai Arapari qui fut le premier maire délégué de Mahaena en 1972, Justin Arapari a grandi à Mahaena avant d'aller poursuivre sa scolarité à l'école centrale de Papeete. Titulaire du brevet d'études, il suit un an de cours normal avant de démissionner pour travailler au CEA comme laborantin-photo à Mahina.

Épris de culture biblique, et désireux de servir les autres, il entre en 1968 à l'école pastorale protestante de Hermon dont il sort en 1972. Il effectue alors un an de stage aux côtés du pasteur Itia Marurai à Pirae et est investi dans ses fonctions en août 1973. Affecté à la paroisse de Maharepa (Moorea), il y reste quatre ans mais quitte bientôt l'église pour se consacrer à l'agriculture... et à la politique.

Proche du peuple, parlant parfaitement les langues tahitienne et française, il suit Nedo Salmon alors président des UCJG dans l'église lorsque celui-ci présente aux élections territoriales de 1977 sa liste « Nouvelle pensée polynésienne ». Emma Tetuanui figurait également sur cette liste et remplissait à l'époque les fonctions de secrétaire du comité de Ui Api pour l'église protestante.

On le voit, engagement politique et responsabilités religieuses, vont de pair chez lui, comme chez nombre de Polynésiens.

En 1981, Justin Arapari adhère au Taatiraa Porinetia d'Arthur Chung dont il est le représentant à Moorea. La même année, il figure comme suppléant de la liste de ce parti pour les élections législatives, conduite par John Vognin. Parallèlement, il travaille dans l'agriculture à Moorea et fonde un club de boxe, l'AS Mauriuri dont il est également l'entraîneur.

Le 2 février 1982, il adhère au Tahoera'a huiraatira pour ne plus en changer. Gaston Flosse l'a remarqué pour ses qualités d'homme de terrain et d'organisateur. Il le fait entrer au comité central du Tahoera'a dont il devient permanent. En 1984, il est secrétaire général adjoint du parti, aux côtés de Roland Garrigou et quatre ans plus tard, en devient le secrétaire général. De retour à Tahiti, il s'occupe des informations à Radio Maohi en 1986. Il en devint le directeur.

Un moment chef du service des affaires polynésiennes, J. Arapari était un proche de G. Flosse. Il fut son chargé de mission à la présidence en 1986, puis celui de J. Teuira en 1987. Au moment de la scission du Tahoera'a huiraatira, il resta fidèle à « la vieille maison » et parcourut la Polynésie en compagnie de G. Flosse.

Considéré longtemps comme un des plus fidèles lieutenants de G. Flosse, il devint vice-président du Tahoera'a.

Il fut élu maire délégué de Mahaena en 1989. Il était président du club sportif de la commune, l'AS Toanui, depuis 1987. Son ambition était de redonner au Tahoera'a la grande commune de Hitiaa o te ra et de continuer à œuvrer à la base comme au sommet pour la vie de son parti politique. Il perdit la commune associée en 2001, mais, déjà, il était en marge du parti orange.

Il est élu conseiller territorial en 1991 et après la nouvelle victoire du Tahoera'a en 1996, il devient président de l'assemblée de la Polynésie française, élu par 23 voix contre 11 à Tamara Bopp du Pont. Il resta cinq ans président de cette institution.

En tant que président de l'APF, il visita la Nouvelle-Calédonie en 1996, mais fut accusé d'ingérence dans la politique locale par J. Lafleur qui ne voyait en J. Arapari que l'envoyé de G. Flosse, son rival habituel.

Il était à peine élu président de l'APF qu'il connut des démêlés judiciaires. Il fut accusé d'abus de biens sociaux et d'ingérence dans ses activités de directeur de la SETIL. Sa condamnation fut confirmée par la Cour d'appel de Papeete : 8 mois de prison avec sursis et 3 millions d'amende. Il fut mis en examen également dans le cadre de ses fonctions à l'OPT pour prise illégale d'intérêts en septembre 1999. En novembre 2003, il fut jugé pour favoritisme lors des travaux d'agrandissement de l'APF.

Avant de quitter la présidence de l'APF, il embaucha 24 personnes qui furent licenciées dès juin 2001 par la nouvelle présidente. Les licenciés manifestèrent dans les locaux de l'assemblée le 26 juillet pour protester.

Malgré ses démêlés judiciaires, il fut réélu quatre fois à la présidence de l'APF, mais finit par entrer en conflit avec G. Flosse. En mars 2001, il annonça qu'il conduirait une liste dissidente du Tahoera'a. Il fonda également un nouveau parti, Manahune, sans plus de succès. Curieusement, lors de la présidentielle de 2002, il apporta son soutien à L. Jospin, sans doute pour se démarquer de son ancien leader. En octobre 2004, après la motion de censure qui renversa le premier gouvernement Temaru, J. Arapari se présenta devant l'assemblée pour briguer le poste de président de la Polynésie contre G. Flosse et O. Temaru.

[J.M.Regnault]